

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

DEC 5 1980



Distr.
GENERALE
A/35/761
11 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Points 27 et 91 de l'ordre du jour

QUESTION DE NAMIBIE

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de décision publié
sous la cote A/35/L.37/Rev.1

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Carl C. PEDERSEN (Canada)

1. A sa 52ème séance, le 10 décembre 1980, la Cinquième Commission, en application de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/35/107) au sujet des incidences administratives et financières du projet de décision publié sous la cote A/35/L.37/Rev.1. Les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ont été présentées verbalement à la Commission.

2. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de la question par la Commission sont consignées dans le compte rendu analytique de la séance pertinente (voir A/C.5/35/SR.52).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, par 70 voix contre 6, avec 12 abstentions 1/, d'informer l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de décision A/35/L.37/Rev.1, il faudrait ouvrir un crédit additionnel de 519 000 dollars au chapitre 3 du budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981. Il a été procédé au vote enregistré et les voix se sont réparties comme suit :

1/ Ultérieurement, les représentants des Etats Membres ci-après ont indiqué que, s'ils avaient été présents lors du vote, ils auraient voté pour le projet de décision : Bahamas, Côte d'Ivoire, Emirats arabes unis, Gabon, Iran, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Libéria, Mali, Oman, Pakistan, Qatar, République-Unie de Tanzanie et Yémen.

Ont voté pour : Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Barbade, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burundi, Chili, Chine, Congo, Costa Rica, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Ghana, Guatemala, Guinée, Guyane, Haute-Volta, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque, Japon, Kenya, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Mozambique, Niger, Nigéria, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie du Cameroun, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Singapour, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Ont voté contre : Allemagne, République fédérale d', Australie, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Suède.

4. Le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui a parlé également au nom du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne et des Etats-Unis d'Amérique, a fait une déclaration d'explication de vote.
